



2^{es} Estivales de Scrabble de Normandie à Honfleur du 8 au 15 août 2015

organisées par le Club Tourisme & Jeux - M15 sous l'égide du Comité Normandie

Salle des Fêtes de Honfleur

Quartier du Poudreux, Rue du Coq Enchaîné - 14600 La Rivière Saint Sauveur

Programme

Samedi 8 août : apéritif de bienvenue à 18h

Dimanche 9 et lundi 10 août :

TH4 Boudin (3 minutes / coup)

Dimanche 16h30 et 20h30 - Lundi 14h et 16h30
Remise des prix et apéritif à 19h30

Lundi à 20h30 : *Dîner-tournoi de Jarnac
animé par Bernard Caro*

Mardi 11 août : **TH3 Renoir, paires**
(2 minutes / coup) - 10h30, 14h30 et 16h30
Remise des prix et apéritif à 19h

Mercredi 12 août : **TH3 Courbet en parties
originales (3 minutes / coup)**
10h : Joker - 14h : 7 sur 8 joker - 16h30 : 7 et 8 joker

Mercredi à 20h30 : *soirée animée par le trio
de jazz manouche Nicolas Parvan*

Judi 13 et vendredi 14 août :
TH4 Monet (3 minutes / coup)
Judi 16h30 et 20h30 - Vendredi 14h et 16h30
Remise des prix et apéritif à 19h30

Vendredi à 20h30 : *Soirée du festival, animation
musicale et jeux-quiz au dessert*

**Séances de perfectionnement gratuites
et ouvertes à tous**

Dimanche 9, lundi 10 et jeudi 13 août
de 10h à 12h

Inscriptions

TH3 PO 22 € - TH3 paires 22 € - Chaque TH4 30 €
Forfait festival pour les 3 tournois individuels
(hors paires) : 75 € - Demi-tarif pour les 18-25 ans
et gratuité pour les moins de 18 ans
Arbitrage assuré par des arbitres certifiés

Soirées

Dîner et tournoi de Jarnac 25 € par personne
Soirée jazz manouche 35 € par personne
Soirée du festival 35 € par personne

Hébergement

hôtels, B&B et chambres d'hôtes, studios et
appartements, gîtes et maisons de vacances
toutes précisions sur le site
www.tourismejeux.com
ou par téléphone au 33 (0) 1 40 50 00 95

Informations et inscriptions

après de Thierry LANDAU
Club de scrabble TOURISME & JEUX - M15
135, Avenue Mozart F-75016 PARIS
Tél. 33 (0) 1 40 50 00 95
Mob. 33 (0) 6 71 22 30 25
Mél : thlandau@gmail.com

Tournoi(s) et soirée(s) : Chèque à l'ordre
de TOURISME & JEUX
Hébergement : Selon les conditions générales
de chaque établissement